



03052941

RESERVÉ AU MONITEUR BELGE

Déposé au greffe du tribunal de commerce

de ...

le ... 02-05-2003 ...

RESERVÉ AU TRIBUNAL DE COMMERCE

ACTES et EXTRAITS D'ACTES à publier aux annexes du Moniteur belge
à déposer au greffe accompagnés d'une copie

TEXTE DACTYLOGRAPHIÉ OU IMPRIMÉ

1. Inscription:

- ☐ Registre des groupements européens d'intérêt économique → n°
- ☐ Registre des groupements d'intérêt économique → n°
- ☐ Registre des sociétés civiles à forme commerciale → n°

- ☐ Registre des sociétés étrangères non visées par les articles 81 et 82 du Code des sociétés → n°
- ☐ Registre des sociétés agricoles → n°

2. Dénomination de la société ou du groupement (telle qu'elle apparaît dans les statuts)

▷

3. Forme juridique (en entier)

▷

4. Siège (rue, numéro, code postal, commune)

▷

5. Registre du commerce (siège tribunal + n°)

▷

6. Numéro de T.V.A. ou numéro de Registre national des personnes morales (T.V.A. non assujetti)

▷

7. Objet de l'acte

▷

Texte de l'acte ou de l'extrait de l'acte à publier aux annexes du Moniteur belge

Le texte doit être rédigé sans ratures ni corrections, il ne peut dépasser les limites du cadre imprimé, utiliser, le cas échéant, une ou plusieurs pages supplémentaires, établies sur papier libre, tant en respectant des colonnes d'une largeur de 94 mm selon le modèle tenu à la disposition des intéressés au greffe des tribunaux de commerce

P.C.B. ELECTRONICS

Société anonyme

Rue Dethy 80 - 1060 SAINT-GILLES

Bruxelles n° 650 144

473.981.788

TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

(Extrait du procès-verbal du conseil d'administration du 22 avril 2003)

le Conseil décide à l'unanimité de transférer le siège social de la société à 1030 BRUXELLES, av. Ad Lacomblé, 59/61 et cela en date du 22 avril 2003

LIGURGO Marco,
Administrateur-délégué

Grandeur minimum du caractère à respecter.

Direction du Moniteur belge
Rue de Louvain 40-42
1000 Bruxelles

Numéro du chèque ou de l'assignation

Numéro du compte

Signatures + Nom et qualité

En fin de texte au cas où l'acte ou l'extrait de l'acte comporte plus d'une page